

Fiche technique T13

LE PIÈGEAGE DE MASSE



Définition de la technique

Collecte des adultes, des larves ou des œufs d'un ravageur précis de manière à limiter fortement sa population et sa descendance. Plusieurs types de piégeage massifs peuvent être utilisés : le piégeage à phéromones qui attire et piège les insectes ravageurs ; l'utilisation d'appâts alimentaires ou de kairomones qui attirent et neutralisent les ravageurs dans les pièges ; les pièges chromatiques englués qui attirent les ravageurs selon la couleur ; les pièges lumineux... Ces techniques peuvent aussi être utilisées en surveillance pour détecter les périodes de vols et le suivi des populations.

Contre quel(s) bio-agresseurs ?

Divers bio-agresseurs aériens ailés (*Tuta absoluta*, aleurodes...).

Bibliographie disponible

- Groupe de travail du Guide AFPP, 2011, Fiche thématique : Capture en masse des ravageurs, 3 p.
- http://www.ibma-global.org/ibma_france
- <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

Effets induits

Temps de travail : peu d'incidence, sauf le temps pour la mise en place et le renouvellement des phéromones, attractifs...

Organisation du travail : (-) **besoin de stockage des produits au frais le plus souvent.**

Économie : la différence est fonction de l'écart de prix entre les programmes de traitement chimique et les programmes à base de piégeage de masse, en sachant que c'est généralement une méthode complémentaire pour améliorer l'efficacité de la protection tout en limitant l'application des produits phytopharmaceutiques.

Agronomie : pas d'incidence.

Qualité du produit : pas d'incidence.

Énergétique : (+) **pas d'intervention mécanisée, donc diminution des énergies.**

Environnement : (+) **pas d'impact sur la biodiversité fonctionnelle, car la technique est en général très sélective (sauf peut-être dans le cas de certains attractifs alimentaires peu sélectifs) et n'a en général pas de classement toxicologique (sauf phéromones) ;**

(+) **diminution des transferts de polluants vers l'eau et l'air grâce à la réduction des insecticides ;**

(+) **diminution des rejets de gaz à effet de serre.**

Sur quelle(s) culture(s) ?

Toutes cultures sous serre et abri pour le piégeage de masse (tomate...) et toutes cultures pour la surveillance/détection.

Quand ?

Dès la détection des premiers bio-agresseurs pour une efficacité maximale.

Pour la détection, un piège doit être mis en place dès l'installation de la culture.

Dans quelles conditions ?

Le type de piégeage (phéromones, chromatiques...) et de piège (Delta, plaques engluées...), la densité des pièges, leur localisation en culture... peuvent conditionner leur efficacité pour limiter les populations de bio-agresseurs.

Doses d'application

Les doses d'application changent en fonction du type de piège, du moment d'application utilisé, ainsi que du degré d'attaque de la culture.

Temps de travail

Dépend du nombre de pièges mis en place et de la durée de vie du piège.

Réglementation

Pas de réglementation particulière (en cours d'évolution).

Fiche technique T13

LE PIÈGEAGE DE MASSE

Mise en œuvre de la technique

Phéromones : Pherodis[®], « phéromone *Tuta absoluta* » contre *Tuta absoluta*

* **Cible :** les mâles adultes de *Tuta absoluta* en culture sous serre ou abri.

* **Stockage du produit :** les sachets contenant les capsules de phéromones doivent être conservés de préférence au congélateur à -18 °C. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de les conserver au moins à une température inférieure à 4 °C. Au congélateur, les capsules peuvent être utilisées jusqu'à 2 ans après la date de production et 1 an si elles sont conservées au réfrigérateur (4-6 °C).

* **Mise en place pour la détection :** la capsule de phéromones doit être posée sur la plaque engluée d'un piège Delta. Celui-ci est suspendu à environ 10 cm au-dessus de la culture, à un endroit où les contrôles réguliers ne posent pas de difficulté. La répartition doit être uniforme pour éviter toute interférence.

* **Mise en place pour le piégeage de masse :** la capsule est placée dans un panier vert en haut et au centre du piège rempli d'eau additionné d'une petite quantité d'huile végétale ou de savon. Entre chaque piège, une distance minimum de 15 à 20 m est recommandée. Les pièges sont placés au sol, sur de la laine de roche ou à une hauteur de 40 cm maximum et doivent être en permanence remplis d'eau.

* **Dose et application :** pour la détection, il est recommandé de placer quatre pièges par hectare d'abri. Pour le piégeage de masse, la densité sera comprise entre 20 et 25 pièges par hectare. Dans les deux cas, les capsules de phéromones sont efficaces pendant 4 à 6 semaines après leur mise en place dans le piège. Le même type de phéromone doit être utilisé pour le remplacement.

* **Conditions d'application :** les pièges sont placés dès la préparation du sol ou à la plantation.

* **Ordre de grandeur du coût :** 19,80 € les quatre capsules (prix 2013).

Techniques pouvant être associées pour une meilleure efficacité

L'association de plusieurs types de protection biologique est recommandée pour une meilleure efficacité.